



«Conforme à l'Arrêté du 5 mai 2014 relatif à la signalisation des véhicules de service des Agents de Police Municipale, pris en application de l'article L. 511-4 du code de la sécurité intérieure»
 Kit en film classe 2 rétro réfléchissant.

Balisateur "Police Municipale" pour Véhicule Léger

Réf : 16837 - 03



**POLICE
MUNICIPALE**

OU

**POLICE
MUNICIPALE**

POLICE MUNICIPALE



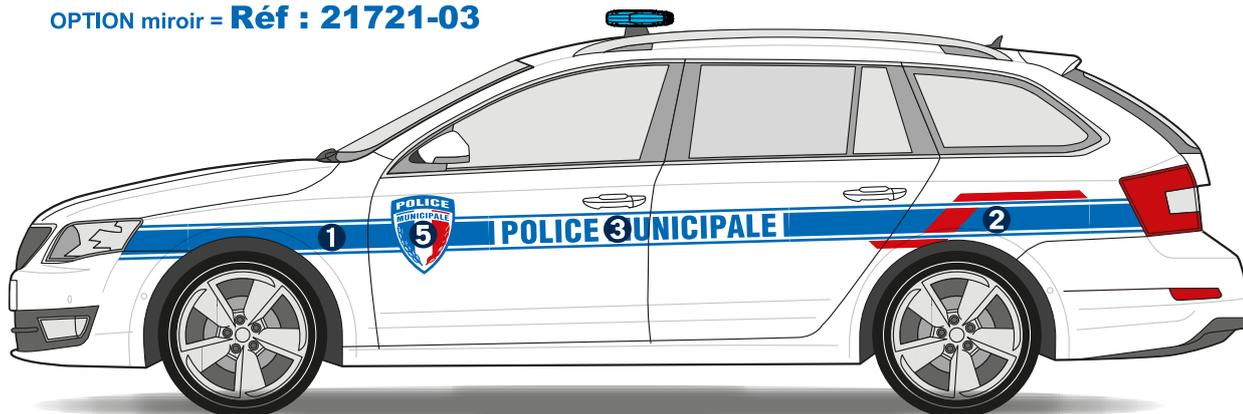
1 format 800 x 400 mm
 avec liseré rouge et texte bleu sérigraphié sur 2 lignes
POLICE MUNICIPALE

1 bandeau 660 x 100 mm
 avec liseré rouge
 et texte bleu sérigraphié sur 1 ligne
POLICE MUNICIPALE

1 écusson
 117 x 145 mm
 2 couleurs

OPTION miroir = **Réf : 21721-03**

Véhicule
 à titre
 d'exemple



1

4 bandes gitanes 1130 x 140 mm
 ou 1 pour les petits véhicules légers

3 POLICE MUNICIPALE

2 bandes 1130 x 140 mm
POLICE MUNICIPALE



2 écussons
 241 x 300 mm
 2 couleurs
 pour portière

2

2 bandes gitane avec "Z" 1130 x 200 mm
 rouge sérigraphié à l'arrière

4

**Personnalisation possible
 au nom de la Ville**

En option, personnalisation en lettres découpées
 livrées sur application tape

PAS BESOIN DE VERNIS DE SCÉLLEMENT

Guide de pose Classe A et B

Conditions préalables

- Si le véhicule a été repeint, s'assurer que la peinture de fond est suffisamment sèche et qu'elle ne risque pas de dégazer (15 jours à 1 mois suivant les peintures). Si ce temps de séchage n'est pas respecté, des bulles d'air peuvent apparaître quelques jours après la pose des bandes ou du kit prédécoupé.
- La signalisation que vous allez mettre en oeuvre sera applicable beaucoup plus facilement lorsque la température ambiante et la température de surface seront supérieures à 10°C et inférieures à 25°C. Éviter la pose en plein soleil.
- Les films doivent être utilisés impérativement dans l'année qui suit leur achat. Ils doivent être conservés dans leur emballage d'origine, dans un endroit sec et à l'abri de la lumière, à une température n'excédant pas 25°C.
- Les tâches de graisse, d'huile ou de goudron peuvent être enlevées à l'aide d'un chiffon imprégné d'heptane ou d'essence minérale C ou F.
- Le film est sensible à la manipulation et aux rayures.
- Ne placer le film que sur des surfaces continues de carrosserie.
- Couper le kit à quelques millimètres de part et d'autre des arrêtes visibles, joints de dilatation, raccords de carrosseries, rivets ...
- Les pièces du kit doivent être placées bord à bord, sans superposition.
- Arrondir les angles vifs pour éviter toute amorce de décollement.

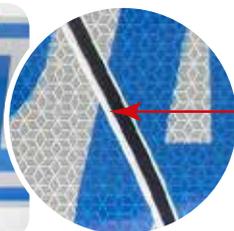
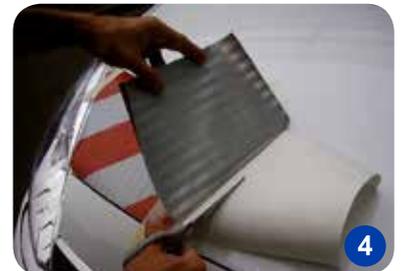
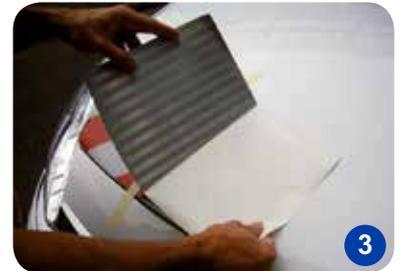
Pose des marquages

- Nettoyer et dégraisser avec de l'alcool à brûler. Pose obligatoirement à sec. Ne pas poser sur film d'eau ou d'eau savonneuse (1).
- Maintenir les pièces prédécoupées dans la bonne position avec du ruban de masquage (2).
- Appliquer un ruban traversant chacune des pièces, faisant office de charnière (2).
- Retirer le film protecteur de l'adhésif jusqu'à la charnière, le couper et l'enlever (3,4).
- Positionner au mieux la pièce de kit avant de l'appliquer. Utiliser ensuite la raclette sans trop appuyer (5).
- Enlever le ruban charnière et appliquer le reste de la pièce prédécoupée, tout en tirant le film protecteur au fur et à mesure de l'application.
- Terminer l'application à la raclette en chassant les bulles de l'intérieur vers l'extérieur et en s'assurant de la bonne application des bords de la pièce de kit (5).

Attendre une semaine avant de laver le véhicule afin que la colle du film fasse sa prise.

CONSEIL D' APPLICATION

Ne jamais enlever tout le film protecteur avant application car ceci complique la manipulation.



**Ne pas remborder
l'adhésif.
Couper juste avant**

